



# M A I R I E D E L A F R A N Ç A I S E

( T a r n - e t - G a r o n n e )

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrançaise.fr  
www.lafrançaise.fr

## DECISION

2024-33

Objet : Règlement sinistre

Monsieur le Maire de Lafrançaise ;

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu le sinistre survenu le 27 juin 2024 concernant le choc d'un véhicule sur le mobilier urbain de la commune de Lafrançaise rue Mary Lafon.

### DECIDE .

- **D'accepter** le règlement de 95.07 € de la SMACL concernant le sinistre survenu le 27 juin 2024 rue Mary Lafon.

- **De signer** tout document concernant ce dossier

Fait à Lafrançaise,

Le 14 août 2024.



Le Maire,

Thierry DELBREIL

*Lafrançaise*